

Habilitation photovoltaïque

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SUD MANAGEMENT
ENTREPRISES
DESGRANGE Annick
05.53.48.48.52
e.desgrange@sudmanagement.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Niveau de compétences techniques suffisants

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs : - Avoir suivi la formation habilitation électrique et être en possession d'un titre d'habilitation BR en cours de validité. **Objectifs :** - Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque. - Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT - Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques - Permettre la délivrance, par l'employeur, d'un titre d'habilitation : BR photovoltaïque. **Méthode pédagogique :** Exposés et discussions étayées de textes illustrés par des diapositives, Un document reprenant les contenus du cours sera remis à chaque stagiaire en fin de formation **Validation de la formation :** A l'issue de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques A l'issue de l'application pratique (séquences vidéo permettent une analyse des situations à risque ainsi qu'une participation active des stagiaires), le formateur formulera à l'employeur un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation. Une attestation de fin de formation reprendra les objectifs pédagogiques de la formation

Contenu et modalités d'organisation

Programme : (Conforme à la norme NF C18-510 et à la publication ED 6313 de l'INRS.) PRINCIPE DE L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE LE CHARGE D'INTERVENTION PHOTOVOLTAÏQUE - Rôle, - Opérations, - Les limites de l'habilitation photovoltaïque. MESURES DE PREVENTION DES INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE LES OPERATIONS SUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE - Opération sur conducteur - Manipulation d'un module PV - Connexion, déconnexion, sectionnement - Séparation et condamnation - Po- se d'écran opaque ou nettoyage des modules PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS - Protection contre les chocs électriques et brûlures. - Protection des intervenants coté courant continu, - Mesures de sécurité - Protection contre les surcharges et courts-circuits - Protection contre la foudre **PROCEDURE DE MISE EN SERVICE PROCEDURE DE DECOUPLAGE DU RESEAU PRATIQUE MISE EN SITUATION :** - Mise en application des connaissances lors de jeu de rôle.

Durées de la formation *4h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable

3h30 incluant à minima 1h00 de mise en situation pratique (études de cas).

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique BR photovoltaïque chargé d'intervention générale, basse tension - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00438719	du 02/01/2024 au 31/12/2024	(47)	SUD MANAGEMENT ENTREPRISES		Non éligible	
00438870	du 02/01/2024 au 31/12/2024	(47)	SUD MANAGEMENT ENTREPRISES		Non éligible	